
**L'EXODE DES JEUNES DANS LA MRC DE BÉCANCOUR
ET LA MRC DE NICOLET-YAMASKA**

Recherche réalisée grâce au soutien financier d'Emploi-Québec et en collaboration avec le Carrefour Jeunesse-Emploi du comté de Nicolet-Yamaska et de la MRC de Bécancour, la Société d'Aide au Développement des Collectivités de Nicolet-Bécancour, le Centre Local de Développement de Bécancour, le Centre Local de Développement de Nicolet-Yamaska et la Commission scolaire De La Riveraine

Faits saillants

Équipe de recherche :

Madame Marie-Claude Lapointe, étudiante à la maîtrise en loisir, culture et tourisme,
assistante de recherche

Madame Marie Lequin, Ph. D., co-directrice

Monsieur Gilles Pronovost, Ph. D., co-directeur



Université du Québec à Trois-Rivières

Février 2002

OBJECTIFS DU RAPPORT

Les objectifs assignés à cette recherche étaient les suivants :

- 1- Analyser les particularités démographiques et socio-économiques qui peuvent expliquer en partie l'exode des jeunes de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska;
- 2- Établir les grands facteurs explicatifs de l'exode des jeunes de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska;
- 3- Procéder à un inventaire partiel et à un bilan des mesures qui ont été prises ailleurs au Québec en vue de contrer l'exode des jeunes des régions (cette section ne figure pas dans ce sommaire);
- 4- Faire des recommandations en vue d'orienter les stratégies d'action et de mise en œuvre de programmes visant à contrer l'exode des jeunes et à les intéresser à revenir dans la région.

LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE BÉCANCOUR
ET DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

- De 1986 à 1996, la population totale de la MRC de Bécancour a augmenté de 2,1%, celle de la MRC de Nicolet-Yamaska a diminué de 2,4%, tandis que celle du Centre-du-Québec a augmenté de 6,4%.
- De 1986 à 1996, le pourcentage de la population de 65 ans et plus est passé de 12,8% à 14,7% dans la MRC de Bécancour; de 13,5% à 15,9% dans la MRC de Nicolet-Yamaska; de 10,8% à 14% dans la région du Centre-du-Québec et de 9,7% à 12,1% dans l'ensemble du Québec.
- Les jeunes occupent relativement le même poids démographique dans les deux MRC, mais à l'instar de ce que l'on observe au Québec, leur importance relative va en diminuant. De 1986 à 1996, la répartition des 15-29 ans de la MRC de Bécancour est passée de 22,5% à 17,9%; celle de la MRC de Nicolet-Yamaska est passée de 24,5% à 18,1%; et celle du Centre-du-Québec de 24,4% à 20%.
- Une cohorte de jeunes de 15 à 19 ans en 1986 a été suivie jusqu'en 1996 et on remarque que ce groupe, âgé de 25 à 29 ans 1996, a diminué de 13,8% dans la MRC de Bécancour et de 32% dans la MRC de Nicolet-Yamaska. L'exode des jeunes se poursuit depuis une dizaine d'années, de manière encore plus marquée dans la MRC de Nicolet-Yamaska.
- En comparaison du Québec, les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska ont un secteur primaire très développé. L'évolution de la superficie en culture a augmenté de 15,4% dans la MRC de Bécancour entre 1991 et 1996 et de 3,4% dans la MRC de Nicolet-Yamaska dans la même période. La MRC de Nicolet-

Yamaska comptait cependant une plus grande superficie de culture (50 309 hectares) que la MRC de Bécancour (29 911 hectares) en 1996. On voit que l'industrie agroalimentaire pourrait jouer un rôle plus important dans la région.

- La MRC de Bécancour est caractérisée par la présence de grandes industries. Celles de la première transformation des métaux et chimiques contribuent dans une très large mesure aux expéditions manufacturières totales de la MRC (93%) et aux expéditions totales de ces industries pour l'ensemble de la région du Centre-du-Québec dont le taux horaire est de 29,75\$ dans la MRC de Bécancour comparativement à 10,97\$ dans la MRC de Nicolet-Yamaska.
- Le revenu d'emploi moyen de la population de 15 ans et plus en 1996 dans la MRC de Bécancour était de 16 524\$ pour les femmes et de 26 951\$ pour les hommes, tandis que dans la MRC de Nicolet-Yamaska, il était de 15 691\$ pour les femmes et de 23 244\$ pour les hommes.
- En 1995, le revenu familial moyen de la MRC de Bécancour était de 43 442\$ tandis que celui de la MRC de Nicolet-Yamaska était de 41 265\$. Dans le Centre-du-Québec, le revenu familial moyen se situait à 43 251\$ par an, alors qu'il était de 49 261\$ par an dans l'ensemble du Québec.
- En 1996, 58,9% de la population de 15 ans et plus de la MRC de Bécancour avait un niveau scolaire équivalent à une 13^e année ou moins. Ce pourcentage était de 60,1% dans la MRC de Nicolet-Yamaska et de 59,8% dans la région du Centre-du-Québec la même année, tandis qu'il était de 53% dans l'ensemble du Québec. On note une scolarisation de niveau secondaire et professionnel plus élevée dans les MRC, mais une scolarisation de niveau universitaire inférieure. Ceci est sans doute dû aux types d'emplois disponibles dans la région, ce qui pourrait expliquer que les diplômés de niveaux collégial et universitaire quittent leur région d'origine vers des villes plus diversifiées économiquement.

SONDAGE AUPRÈS DES JEUNES DE LA MRC DE BÉCANCOUR
ET DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

PROFIL GÉNÉRAL DES RÉPONDANTS (ÉCHANTILLON PONDÉRÉ)

- 523 personnes originaires de la MRC de Bécancour et de celle de Nicolet-Yamaska ou y ayant passé la majeure partie de leur enfance âgées entre 18 et 34 ans ont répondu au sondage.
- Les répondants de la MRC de Nicolet-Yamaska représentent 54,9% de l'échantillon et ceux de la MRC de Bécancour 45,1%.
- Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, le groupe d'âge qui compte le plus de répondants est celui des 30-34 ans, tandis que c'est celui des 20-24 ans dans la MRC de Bécancour.
- 49,95% des répondants sont des femmes; 51,05% des répondants sont des hommes.
- Les non-migrants (61,5% de l'échantillon) sont des personnes qui demeurent toujours chez leurs parents ou dans le même ville ou région que leurs parents.
- Les migrants (38,5% de l'échantillon) sont des personnes qui ont migré dans une ville située dans une autre MRC que celle de leurs parents.

LES NON-MIGRANTS

- La majorité des non-migrants sont des hommes (55,7%).
- Le groupe d'âge comptant le plus de non-migrants est celui des 20-24 ans.
- Le niveau scolaire le plus fréquemment atteint par les non-migrants est le collégial.
- Environ la moitié des non-migrants a déjà envisagé de quitter la région.
- Les deux principales raisons mentionnées pour un départ potentiel sont les raisons de travail et la poursuite des études.
- 83,2% des non-migrants ont un revenu inférieur à 30 000\$ par an.
- Lorsqu'un départ est envisagé pour la poursuite des études, les niveaux universitaire, collégial technique et collégial général sont ceux qui sont le plus souvent envisagés.
- 81% des non-migrants qui envisagent quitter pour poursuivre leurs études pensent revenir dans leur région d'origine une fois leurs études terminées et plus des deux tiers sont optimistes quant à l'idée de trouver un emploi dans leur région.

LES MIGRANTS

- Les migrants représentent 38,5% de l'échantillon.
- Les migrants sont majoritairement des femmes (54,8%).

- C'est surtout dans la vingtaine que les jeunes sont portés à migrer.
- 75% des migrants proviennent de municipalités autres que Bécancour et Nicolet.
- Les trois motifs les plus importants qui justifient la départ des jeunes sont la poursuite des études, les raisons de travail et pour rejoindre un/une conjointe.
- Le niveau d'étude le plus fréquent pour lequel les jeunes quittent est le collégial (général et technique).
- Une fois qu'ils sont partis, 86,1% des jeunes ne pensent pas revenir dans leur MRC d'origine, mais lorsque l'on leur demande, 60% disent qu'ils reviendraient dans leur MRC d'origine si les circonstances s'y prêtaient. Les raisons qui pourraient inciter les migrants à revenir vivre dans leur MRC d'origine sont pour gagner leur vie, pour vivre avec des gens qu'ils aiment et pour la nature. Or, dans les faits, seulement 3% reviennent vivre dans leur MRC d'origine.

CONVERGENCES D'OPINIONS PARMI LES RÉPONDANTS

Les non-migrants et les migrants s'entendent sur les points suivants :

- L'accessibilité de la région avec les autres villes et régions est facile et l'accessibilité à des services comme des épiceries et des marchés est également facile.
- Ils sont intéressés par l'avenir de leur région d'origine.
- Les régions, par rapport aux grandes villes, offrent une vie paisible, une bonne qualité de vie et rapprochent de la nature.

- Par contre, ils trouvent que les décideurs ne bougent pas assez vite, que les jeunes ne sont pas assez consultés dans les prises de décision municipales, que la région est trop contrôlée par les générations plus âgées et que la situation économique est difficile.

- Ils expriment un degré d'insatisfaction par rapport à certains services, notamment les soins de santé, les écoles et les garderies, les activités culturelles et de loisir, etc.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations s'adressent à tous les acteurs qui oeuvrent au sein des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska dans tous les secteurs d'activités économiques, politiques et sociaux. Elles sont formulées en termes d'objectifs généraux qui visent à ce que :

- Les différents intervenants *s'approprient* davantage le contrôle de leur développement en établissant une vision commune et en adoptant un comportement proactif.
- Les intervenants publics et privés ainsi que la population en général se *mobilisent* afin de prévenir sinon d'enrayer le phénomène de l'exode des jeunes.
- Les intervenants assurent la *participation* et l'*implantation* des jeunes dans les différents processus décisionnels et de planification qui les concernent et ce, à tous les niveaux d'intervention.

Afin de contrer l'exode des jeunes et les intéresser à revenir dans la région, des stratégies d'action sont proposées à partir de quatre volets spécifiques :

- Leadership économique :
Il est capital :
 - de développer davantage l'économie et de créer des emplois;
 - d'assurer une meilleure synergie par un partenariat entre les organismes de développement économique;

- de développer des liens soutenus entre le milieu du travail et celui de l'éducation;
 - d'offrir des possibilités de financement qui soient avantageuses pour le démarrage et la croissance d'entreprises.
- Formation et information

Il faut :

 - offrir des programmes qui correspondent aux réalités socioéconomiques de la région;
 - encourager les jeunes à acquérir des compétences professionnelles et techniques qui correspondent aux besoins du milieu;
 - maintenir un contact personnel avec les jeunes tout au long de leurs études et leur faire connaître les possibilités d'emplois dans leur domaine avant qu'ils aient complété leur formation.
- Qualité de vie et sentiment d'appartenance

Il importe :

 - de mieux faire connaître la région aux jeunes (et à leurs aînés), son potentiel géographique, historique, culturel, économique et social;
 - d'intensifier la participation des jeunes afin de leur permettre de prendre une place à part entière dans la communauté;
 - de mieux informer les élus municipaux, les divers acteurs institutionnels et les intervenants aux besoins des jeunes et les amener à tenir compte de ces besoins dans leur planification de services;
 - de promouvoir l'établissement de jeunes familles en région;
 - de raffermir et/ou restaurer les liens et la solidarité intergénérationnels.
- Insertion et réinsertion dans le milieu

Il faut :

 - mieux identifier les jeunes (14-17 ans) potentiellement intéressés à demeurer dans la région ou à y revenir après leurs études;

- établir des liens (contacts personnels et professionnels) entre les jeunes migrants et leur MRC d'origine;
- mettre en réseau les jeunes provenant d'une même région;
- favoriser la prise en charge par les jeunes de la question de la migration en les soutenant dans leur réflexion et leur action.

En somme, pour parvenir à contrer la migration des jeunes dans les deux MRC à l'étude, une importante mobilisation des forces économiques et politiques de la région est nécessaire. Il doit y avoir une volonté nette, commune, orientée dans la même direction, pour mettre en oeuvre un plan d'action visant le développement économique à moyen et long terme.